



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE Cimetière-Installation branchement eau - CAM-CYCLE DE L'EAU

**Le Maire de Royat,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

**VU** le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

**VU** le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

**VU** la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

**VU** la proposition de la Direction du Cycle de l'Eau de Clermont Auvergne Métropole, en date du 15/03/2023,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir la réalisation d'un branchement d'accès à l'eau AEP au cimetière de la Ville de Royat,

**CONSIDERANT** que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat,

### DECIDE

**Article 1** : La Direction du Cycle de l'Eau de Clermont Auvergne Métropole sise Antenne Berthelot – 58 Bd Berthelot 63000 CLERMONT-FERRAND, est retenue la réalisation d'un branchement d'accès à l'eau AEP au cimetière pour un montant de 8 931.94 € HT soit **9 825.13 € TTC**.

**Article 2** : Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

**Article 3** : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- La Direction du Cycle de l'Eau de Clermont Auvergne Métropole
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 04/01/2024

**Le Maire,  
Marcel ALEDO**



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Devis n° 2024 / 002



Direction du Cycle de l'Eau  
Devis Eau & assainissement

1/1

N° du dossier : 230023  
N° du devis : D3687  
Date : 15/03/2023

Antenne Berthelot  
58 BD BERTHELOT  
63000 CLERMONT FERRAND  
Tél : 04 73 42 62 40  
Fax : 04 73 42 62 16

MAIRIE DE ROYAT  
46 BOULEVARD BARRIEU  
63130 ROYAT

ADRESSE D'INTERVENTION

RUE JEAN GRAND  
63130 ROYAT

Responsable des travaux : ALEXANDRE VERGNE

Type de travaux : Branchement AEP

N°	Libellé	Quantité	Unité	P.U. HT.	Montant HT
BTE1000	Réalisation Marquage Piquetage et Maintien	1,00	U	78,60	78,60
BTE3126	Construction d'un branchement AEP	40,00	M	181,30	7 252,00
BTE3140	Forfait branchement Ø30 mm + Compteur <=30mm	1,00	U	1 109,83	1 109,83
BTE1340	Fourniture et pose regard compact (Cpt<=Ø20mm)	1,00	U	491,51	491,51

Observation :

Total HT 8 931,94 €  
TVA à 10% 893,19 €  
Total TTC 9 825,13 €

Je soussigné \_\_\_\_\_ agissant en qualité de \_\_\_\_\_

accepte le présent devis.

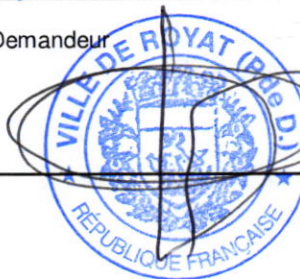
Les travaux seront réalisés, sous un délai moyen de 4 semaines, à la réception du devis signé.

Le montant TTC vous sera facturé après exécution des travaux et selon les quantités mises en œuvre.

Devis à retourner à :  
Direction du Cycle de l'Eau  
Antenne Berthelot  
58 Bd Berthelot  
63000 Clermont-Ferrand

A ROYAT le 4/12/2023

Le Demandeur



*Jacques Audo, Maire*

Le présent devis est valable pour 6 mois.